

A l'Alliance de sociétés féminines suisses : 63e assemblée des déléguées

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **52 (1964)**

Heft 40

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

21 avril 1964 - N° 40

52^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Rebert
Le Lendar
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 29 09

Administration
et vente au numéro:
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.-
Etranger Fr. 7.75
y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. 1.11791

UNION DE BANQUES SUISSES



Genève, rue du Rhône 8

La banque au service de tous

90 succursales et agences en Suisse

A L'ALLIANCE
DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

63^e Assemblée des déléguées

Lausanne, 14 et 15 mai 1964

Ordre du jour

JEUDI 14 MAI

14 h. 30 Bienvenue

1. Procès-verbal de la 62^e assemblée des déléguées
2. Nomination des scrutatrices et du bureau de dépouillement
3. Admission de nouveaux membres
4. Elections complémentaires au comité
5. Rapport annuel 1963
6. Comptes 1963
7. Budget 1964
8. Compte rendu - collecte en faveur du Home de Bombay
9. Proposition de la commission suisse des femmes de l'Alliance des indépendants

16 h. 30 Thé - collation

17 h. 15 Reprise des délibérations

10. Proposition du Centre de liaison de Zurich

11. L'Expo 64

Mme G. Girard, La Tour-de-Peilz :
Vue générale de l'Exposition
Frau N. Morell, Muri-Bern :

Die menschliche Gemeinschaft

Mme J. Fischer, Lausanne :

Les impératifs de l'activité industrielle et artisanale

Frau A. Hubacher, Zurich :

Mensch und Haus

Mme P. Bugnion, Genève :

L'occupation du temps libre

12. L'heure des questions

13. Divers

19 h. Clôture de la séance

VENDREDI 15 MAI

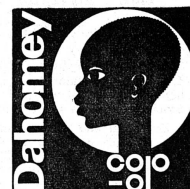
8 h. 45 Visite de l'Exposition avec guides

12 h. Banquet officiel dans le restaurant
Beau Valais, à l'Exposition

14 h. Visite libre de l'Exposition

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopé-
rateurs, nous dési-
rons que la coopé-
ration s'épanouisse
aussi dans ces pays
d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

SOMMAIRE

Page 2: Les organisations commerciales de con-
sommateurs - Une publicité déplaisantePage 3: Les salaires des femmes fonctionnaires
L'illigisme de l'Expo et les électriciennes re-
mandes

Page 4: La Commission des professions féminines

Page 5: A quoi mènent les études de lettres ?

Page 6: Le travail à temps partiel

La femme à l'Exposition nationale suisse 1964

Il est tout à l'honneur des femmes suisses qu'elles aient cherché, ici, à collaborer avec l'homme, plutôt qu'à faire « bande à part ». Il est vrai qu'elles étaient nécessaires au tout. Partout elles ont mis la main à la pâte. Là où l'on ne voit pas la femme. Elle est... sous-entendue !

C'est une archéologue argovienne qui a assisté aux premiers travaux de Vidy, où l'on a construit l'Expo sur les lieux des ruines romaines. Puis, dans les bureaux de l'Expo déjà organisés, d'abord au Château Saint-Maire, puis à Montbenon, et enfin à Bellerive, ce sont plus de cent cinquante femmes (dont trois apprenties-secrétaires, engagées à leur sortie d'école, terminant leur apprentissage à Vidy, et entrant ainsi, fort jeunes, dans l'Histoire !) qui ont ont assuré une bonne partie du travail administratif, sous la direction d'une maîtresse-femme, chef du personnel, premier élément-cadre. Pour le secteur « Construire », quinze filles d'Eve ont œuvré sans relâche, aux machines à écrire, au téléphone ou à l'héliographe, assurant des horaires qui eussent ébahi Winston Churchill lui-même. Aux restaurants des cantons, enfin, les Dix Filles du Port, de l'équipe de décoration de René Creux (qui les a baptisées lui-même), ont, en blue-jeans, peint en cadence 10 000 mètres carrés d'ambiance sur les murs. Voilà qui nous donne l'eau à la bouche !

CE QU'ON PEUT VOIR D'OFFICIELLE- MENT FÉMININ A L'EXPO

Secteur 2 : l'art de vivre

Il se divise en un demi-secteur 2a, « Joie de vivre », et un demi-secteur 2b, « Eduquer et créer ».

La joie de vivre

Elle comprend huit sections : « Les loisirs » (201), « Les vacances » (202), « L'art de la table » (203), avec ses laboratoires de boulangerie et de boulangerie (203a), « Vêtement et parure » (204), « La santé » (205), « Sports et éducation physique » (206) et « La communauté humaine » (207).

L'Alliance de sociétés féminines suisses a pris part à quatre de ces sections. Dans « Les loisirs », on trouve la Société suisse des éclairées et l'Association féminine des sociétés de consommation en collaboration avec la Société suisse pour l'éducation des adultes. Au sein du comité de « Sports et éducation physique » siège le Club suisse des femmes alpinistes. Dans la section « Santé », les Infirmeries suisses collaborent avec d'autres institutions du même genre. Quant à la « Communauté humaine », c'est une section très courue, où sont représentées, avec Pro Infirmitas, Pro Senectute et Pro Familia, toutes les associations féminines, catholiques et protestantes. Cette « Communauté humaine » se subdivise d'ailleurs en cinq groupes. Des femmes de tête ont été déléguées dans chacun d'eux. Ce sont : No 01, « L'Eglise » (avec une représentante de l'Eglise protestante), No 2, « Au service du prochain » (groupe social), No 03, « La Famille » (qui fera un large usage des diapositives familiales en couleurs), No 04, « Vie civique » (et

son thème « démocratie = participation », dans lequel les femmes ont été si actives que nous y reviendrons plus loin), et enfin, No 05, « Assistance aux pays en voie de développement ».

Nous allons donc nous arrêter un peu sur ce groupe « vie civique », pour l'élaboration duquel l'Alliance des sociétés féminines suisses et les sociétés pour (et contre !) le suffrage féminin ont collaboré avec les syndicats et partis politiques. Avec quel élan, quelle animation, quel affairément nos sœurs ont mis leurs pierres dans cet édifice ! Le pavillon « Vie civique » a accueilli six groupements faisant partie de la Communauté de travail pour les droits politiques des femmes suisses, et deux groupements n'en faisant pas partie (La Société d'utilité publique des femmes suisses et l'Association suisse contre le suffrage féminin).

Les six groupements... constructifs de « Vie civique » sont : l'Alliance de sociétés féminines suisses, la Ligue suisse des femmes catholiques, la Fédération suisse des femmes protestantes, les Centres de liaison cantonaux, l'Association suisse pour le suffrage féminin, et la STAKA (Union civique des femmes catholiques).

A titre de renseignement : l'Alliance de sociétés féminines suisses aura son assemblée annuelle des déléguées à l'Expo, le 15 mai (le 14, en ville), la Ligue suisse des femmes catholiques et la STAKA (Union civique des

femmes catholiques) auront leur Journée officielle ensemble, le 9 juin, à l'Expo également. Quant à la Fédération suisse des femmes protestantes, elle prévoit plusieurs manifestations : une assemblée générale et un week-end d'études, les 1^{er} et 2^e mai, dans le cadre de l'Expo, avec auparavant, le 30 avril, une conférence publique de M. Lukas Fischer, du Conseil oecuménique des églises, au Théâtre de l'Expo, conférence intitulée « Les Eglises protestantes de la Suisse face à l'oecuménisme ». Notons encore que cette même Fédération suisse des femmes protestantes sera représentée non seulement dans les groupes « Vie civique », « Famille » et « Section sociale », mais aussi dans l'« Occupation du Sanctuaire ».

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises, lui, a créé un local de repos pour le personnel féminin de l'Expo, ouvert de 9 heures à 18 heures, chaque jour. Là, il y aura toujours une déléguée pour accueillir et aider moralement toutes celles qui en auront besoin. L'idée était excellente, et cette importante réalisation a été accueillie avec... soulagement et gratitude.

Eduquer et créer

Ce second demi-secteur comporte les sections suivantes : « Education, formation et recherche » (No 208), avec son exposition « Universités et recherche scientifique fon-

(Suite en page 6)

Le pavillon de M^{me} BÉATE BILLETER

Architecte SIA

Les responsables de l'Exposition nationale 1964 ont eu la main heureuse en confiant à Mme Béate Billeter la création du pavillon de la section 208, consacrée à l'éducation, à la formation et à la recherche. Mme Billeter, qui habite Neuchâtel, est femme d'architecte et mère d'un grand fils. Mais ses devoirs familiaux ne l'ont pas empêchée de faire carrière. On pourra s'en rendre compte en visitant le demi-secteur 2b, « Eduquer et créer », qui fait partie de « L'art de vivre », et qui comprend ce fameux pavillon dû au talent de Mme Billeter.

Il couvre plus de 3000 mètres carrés et s'étend sur deux niveaux. Entrée à l'est, sortie à l'ouest. La halle est maintenue dans la pénombre pour permettre des projections sur de grands écrans de 7x3,20 m à environ 3 m. du sol. Les projecteurs automatiques sont placés sur des plates-formes suspendues à la construction de la toiture. Au niveau du sol sont dressées des vitrines éclairées isolément. Il n'y a, sur les parois de la halle, ni revêtement, ni décor, ni exposition.

Dans l'aire est sont présentés l'éducation et l'enseignement dans trois espaces obscurs, de plan carré, soulignés au sol par des gradins à contremarches lumineuses, centrés sur une vitrine éclairée, située un peu en contrebas. Les volumes sont cantonnés au niveau



supérieur des carrés par les écrans illuminés. Des sièges, disposés en fer à cheval, invitent les visiteurs à suivre assis, l'exposé des sujets projetés sur les écrans. Un écouteur à chaque accoudoir, avec sélecteur, permet d'entendre le commentaire dans l'une des quatre langues nationales. En disposant les sièges autour d'un centre, on a pensé pouvoir donner à l'assis-

(Suite en page 5)